

AFFAIRES DE FAMILLE

Du conseil des représentants de la Section des résidents

Les avantages d'être membre!

Services bibliothécaires (recherches documentaires gratuites!)

Mise en banque de crédits Mainpro

Réduction des frais d'inscription au Forum en médecine familiale

Pour de plus amples renseignements sur le Collège et sur votre programme de résidence, communiquez avec votre représentant du CMFC

[Cliquer ici](#)

Bienvenue à la Section des résidents!

En tant que résident en médecine familiale au Canada, vous êtes automatiquement membre du Collège des médecins de famille du Canada. Pendant votre première année de résidence, l'adhésion – avec tous ses avantages – est GRATUITE! Par la suite, les résidents peuvent maintenir leur adhésion pour seulement 50 \$ par année. (Les étudiants en médecine peuvent adhérer gratuitement – passez le message!)

Voici quelques-uns des avantages :

Services bibliothécaires :

1. Cinq recherches documentaires GRATUITES par année
2. 25 photocopies d'articles gratuites par année
3. Recherche d'information (d'une durée de <20 min)
4. Prêt de livres
5. Services de consultation pour résoudre les problèmes liés à l'information et à l'extraction.

Autoapprentissage :

Les modules d'autoapprentissage sont des programmes éducatifs fondés sur des preuves et offerts en ligne. Il s'agit d'une excellente façon de se préparer à l'examen. [Cliquez ici pour en savoir plus...](#)

Mise en banque de crédits Mainpro :

Mainpro est le programme de maintien de la compétence professionnelle conçu pour favoriser la formation continue. Pendant les cinq années suivant la fin de votre résidence, vous devrez obtenir 250 crédits Mainpro pour maintenir votre certification au CMFC. En tant que résident, vous pouvez mettre en banque 30 crédits Mainpro – une bonne façon de prendre de l'avance! Visitez le site Web du Collège pour de plus amples renseignements. Vous pourrez connaître les différentes façons d'obtenir des crédits Mainpro et vous inscrire au système d'enregistrement en ligne.

Abonnement au Médecin de famille canadien :

- Cette publication du CMFC est la revue de prédilection des médecins de famille canadiens.
- On encourage les résidents à rédiger des articles – décrivez vos expériences ou lisez celles de vos collègues.
- Vous pouvez soumettre un article en ligne au <http://mc.manuscriptcentral.com/cfp>

Vous avez déjà une voix au CMFC!

La Section des résidents (SdR) du CMFC regroupe toute la population de résidents – nous sommes représentés par le conseil de représentants de la SdR, composé de vos collègues résidents élus. Des membres du conseil de la SdR siègent aux principaux comités sur les politiques du CMFC et trois représentants ayant droit de vote siègent au Conseil d'administration. Qu'est-ce que cela signifie pour vous? Le point de vue des résidents – votre point de vue! – est représenté dans la prise de toutes les décisions du Collège concernant l'agrément des programmes, l'examen de certification et les objectifs d'évaluation.

Sujets d'actualité pour les résidents

Forum en médecine familiale 2010 :

Du 14 au 16 octobre au Convention Centre de Vancouver. Nous espérons vous y voir! C'est une excellente occasion d'obtenir et de mettre en banque, des crédits pour satisfaire aux exigences Mainpro – et c'est aussi très amusant.

Examen de certification du CMFC :

Le CMFC est responsable de l'examen de certification. Le site Web du Collège est un excellent point de départ pour vous préparer à l'examen. Renseignez-vous sur les « 99 sujets » considérés essentiels à la compétence en médecine familiale. Vous trouverez le lien sur la page des résidents (voir le site Web ci-dessous), dans la section « [Les objectifs d'évaluation en médecine familiale](#) ».

Date limite des demandes: 1er février 2010

Le CMFC prend le tournant vert!

Grâce au travail du Comité des affaires courantes de la SdR, le Collège fait appel à la société Bullfrog Power pour [les besoins énergétiques du siège du CMFC](#). Bullfrog Power réduit l'empreinte environnementale en utilisant des sources d'énergie renouvelables pour produire de l'électricité.

*POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,
consultez la page des [résidents](#) du site Web du CMFC.*